

ESA-FTM-P01-F01

Version: 04

Edition : 03-2015

Page 1/1

(A COMPLETER EN MAJUSCULES)

A faire compléter par le service agréé si le candidat est employé :

Nom du Service agréé : Tél. :

Adresse : Fax :

CP : Responsable :

Localité : Fonction :

A compléter par le Participant

Formation souhaitée en : semaine week-end

Mlle Mme M

Nom :

Prénom :

N° registre national :

(OBLIGATOIRE) : Ce n° est indiqué au dos de votre carte d'identité - date de naissance à l'envers + 5 chiffres)

Adresse personnelle :

CP : Localité : E-Mail :

Tél. : Etes-vous déjà ambulancier dans une compagnie privée ? oui - non
Si oui, nom de la Société :

GSM : Etes-vous déjà ambulancier « agréé 100 » ? oui - non
Si oui êtes-vous en ordre de recyclage ? oui - non
Nom du Service 100 :

Site de JURBISE

Caroline TANT - Tél: 065/325 777 - Fax: 065/325 781
Mail : caroline.tant@hainaut.be

La participation financière à la formation de base TMS s'élève à 550 € par candidat (300 € pour les candidats badgés AMU et en ordre de recyclage). Syllabus 15€. Pour le paiement, une facture vous sera adressée dès réception du bulletin d'inscription.

INSCRIPTION VALIDEE UNIQUEMENT APRES ENREGISTREMENT DU PAIEMENT A LA DATE LIMITE FIXEE. A DEFAUT, ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Un courrier confirmant votre participation, les dates et lieu de la formation sera adressé au service ultérieurement, au minimum 15 jours avant le démarrage de la session.

Toute formation débutée et non achevée est due, de même que, toute inscription non annulée par mail ou par fax à l'agent traitant, au minimum 5 jours ouvrables avant le début de session.

Important :

Joindre :

- *une copie recto-verso de votre carte d'identité*
- *Un certificat médical attestant de votre aptitude physique à suivre la formation*
- *Une copie de votre certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI)*

Attention : ces documents sont obligatoires pour valider votre inscription

Nom, fonction, signature du supérieur hiérarchique et date :



Signature du candidat et date :